



N° 000010 /HCL/ACOM/11

Londres, le 05 août 2011

C O M M U N I Q U E

En vue de la prochaine élection présidentielle, le Haut Commissariat pour la République du Cameroun prie les Camerounais résidant au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de bien vouloir se faire immatriculer en sollicitant l'établissement de la Carte Consulaire.

Ledit document est indispensable pour l'inscription sur les listes électorales dont la date d'ouverture sera annoncée ultérieurement.

Les personnes désireuses d'obtenir une Carte Consulaire sont priées de soumettre, au Service Consulaire, les pièces ci-après énumérées :

- 1 formulaire dûment rempli ;
- 1 photocopie du Passeport camerounais en cours de validité ;
- 2 photos d'identité 4 x 4.

A titre exceptionnel, les frais d'établissement de la Carte consulaire sont gratuits pour la période courant jusqu'au 31 août 2011.

Le Haut Commissariat voudrait rappeler, à toutes fins utiles, que la Carte Consulaire n'est exigible qu'au citoyen ne se prévalant d'aucune autre nationalité./-

Nkwelle EKANEY
Haut Commissaire

